

# L'Information chez les Primitifs du Congo Belge

572.967.5  
L 593  
n° 37

par

Jean LEYDER

Docteur en droit et en philologie,  
Auxiliaire scientifique de l'Institut de sociologie Solvay,  
Ancien Magistrat du Congo belge.



BRUXELLES  
Imprimerie REMY  
70, Avenue Ducpétiaux, 70

1935

## L'Information chez les Primitifs du Congo Belge (1)

Avant toute chose, il paraît opportun de déterminer avec précision la terminologie afin d'assigner des limites certaines à cette communication.

L'excellent « Dictionnaire général de la langue française » par Hatzfeld, Thomas et Darmesteter, et qui fait autorité auprès des linguistes, donne au sujet du terme « information » les définitions suivantes : « **informer** », « mettre au courant »; « **information** », « ce qu'on cherche à connaître sur quelqu'un, sur quelque chose ».

Ces données appliquées à l'étude sociologique des primitifs du Congo belge englobent un domaine aussi vaste que divers. Nous conformant au désir exprimé des dirigeants de la « Semaine », nous avons retenu comme critère : « **L'information, c'est la nouvelle, la diffusion des nouvelles** »; « nouvelle » étant pris dans le sens du « **premier avis qu'on reçoit d'une chose arrivée récemment** », et écarté du champ d'examen les observations relatives à l'enseignement et à la propagande.

Notre étude sera circonscrite dans ces termes aux questions suivantes :

- 1° L'information orale;
- 2° L'information instrumentale;
- 3° L'information par le cinéma; et enfin
- 4° L'information par la presse pour indigènes.

\*

\* \*

### 1° L'information orale.

Pour étudier l'évolution de l'information à ses débuts, il n'était pas sans intérêt d'en rechercher les manifestations originales au

---

(1) Eléments d'une communication présentée, le 23 septembre 1935, à l'Institut de Sociologie Solvay (« XVII<sup>e</sup> Semaine sociale universitaire », ayant pour sujet : « L'information »).

Congo belge. En effet, demeurées longtemps à l'écart des grandes civilisations, les peuplades du Congo belge offrent encore, en général, un état de civilisation statique et élémentaire correspondant, pour les unes, au stade de la cueillette et de la chasse, et pour les autres au stade de l'agriculture et de l'élevage.

Ce ne sont pas, très généralement, des « primitifs » au sens strict, mais des populations dites primitives, du niveau des « Naturvölker », qui nous permettent, surtout pour les Pygmées, d'approcher des plus anciennes manifestations culturelles accessibles, de l'espèce humaine.

Par là, nous touchons, à peu près à coup sûr, aux origines de l'information.

Il nous a été possible, grâce à l'obligeance du R. P. Paul Schebesta, d'obtenir sur les modes d'information chez les **Pygmées** du Congo belge, des renseignements tout récents et entièrement inédits. Comme vous le savez, ce savant ethnologue morave a vécu, au cours de deux voyages d'exploration : en 1929-1930, puis en 1934-1935, en contact prolongé et très amical avec de nombreux clans Pygmées du Congo belge.

Chez les Bambuti, groupement de 35 à 40.000 Pygmées de la grande forêt de l'Ituri, Pygmées considérés culturellement comme offrant les types les plus purs de la race pygmée au Congo belge, l'information se présente dans les conditions suivantes : ces Pygmées vivent en clans, communément, d'après les dernières estimations, de quelque 60 à 2-300 individus, sur un terrain de chasse et de cueillette connu, d'ailleurs provisoire, d'une aire approximative de 400 km<sup>2</sup>. L'information y est essentiellement orale.

L'« ancien », qui exerce les fonctions de chef (car il n'y a pas de chef investi par eux), procède **par message**, sans d'ailleurs qu'un Pygmée assume régulièrement cette charge. Qu'il s'agisse, par exemple, d'une chasse commune, de l'agrément d'une visite, ou de toute autre nouvelle intéressant un ou des clans Pygmées, ou des Nègres, ou des Blancs voisins, le message verbal est normalement usuel.

Dans la vie courante, au sein du clan, l'information orale directe est, évidemment, aussi d'usage régulier : quand les hommes rentrent de la chasse et les femmes de la cueillette, chacun raconte de vive voix, autour des feux, les nouvelles de la journée, c'est-à-dire les péripéties plus ou moins palpitantes de l'activité respective et ce que l'on peut avoir occasionnellement appris.

En cas d'urgence ou de danger prochain (ex. : en cas de menace d'orage), il existe un mode particulier d'information, sous forme de cris cadencés. Ce sont les femmes qui crient, car leur voix, plus aigüe, porte plus loin. Si le Pygmée à joindre se trouve aux environs du campement (p. ex. : il est allé abattre un arbre), la femme crie son nom en traînant l'appel, comme une mélodie. Un message, parfois assez long, peut aussi être transmis ainsi. Il est répété plusieurs fois. Cette communication s'effectue surtout le soir. Sa portée utile est de plusieurs centaines de mètres.

La chasse est également l'objet de modes spéciaux d'information. Lorsque les Pygmées partent en chasse, l'un d'eux, considéré comme le mieux doué, précède les autres. Il est accompagné d'un chien portant au cou une grosse clochette de bois. Le Pygmée chantonne et crie de temps en temps. L'un et l'autre ont deux buts précis : indiquer leur chemin et faire lever le gibier. Lorsque le gibier est aperçu et fuit, le Pygmée crie très fort pour avertir ses compagnons. Ces cris ont une portée d'au moins un kilomètre. Afin de marquer le chemin à suivre, le Pygmée casse en outre légèrement plusieurs rameaux, qui pendent dans la direction à adopter. Les Pygmées connaissent la forêt dans un rayon de quelque dix à vingt kilomètres autour de leur campement, aussi bien et même mieux que les citadins connaissent leur ville. Les Pygmées savent au départ dans quelle direction la chasse sera poursuivie et reconnaissent par suite aisément, les branchages.

En cas de croisement de chemins (généralement deux seulement), la voie à ne pas prendre est barrée au sol, par quelques rameaux. Les Pygmées qui suivent sont ainsi informés avec certitude du chemin voulu.

Outre ces procédés oraux et matériels d'information, les Bambuti possèdent encore un procédé d'information par sifflet. Ce sifflet, nommé « segbe » chez les Efe et, en général « pikipiki » chez les Bambuti, est taillé dans une tige de bois, large comme le pouce, et trouée à la pointe, comme une clef. Ce sifflet, dont sont pourvus les chasseurs, sert à informer les autres membres du clan, qu'un gibier appréciable a été tué. Le Pygmée emploie ce sifflet à quelque cinq cents mètres du campement, à la fois pour manifester sa joie et pour annoncer la capture aux membres du clan qui, alors, se réjouissent aussi.

Un sifflet sert également à communiquer avec la divinité. Taillé

dans du bois frappé par la foudre, ce sifflet, appelé aussi « segbe », est employé en cas d'orage. L'Être suprême, maître de l'orage, ne fera pas tomber la foudre. Il a entendu l'appel.

Le « segbe » possède encore des vertus magiques à la chasse. Lorsqu'il est fabriqué avec du bois contre lequel une antilope a frotté ses cornes, le sifflement du « segbe » est entendu par les antilopes. Elles s'approchent et sont capturées aisément.

Les Bambuti connaissent en outre un autre procédé pour informer de leurs désirs la divinité : un grand feu de bois quelconque est allumé; des herbes magiques y sont jetées, afin qu'un haut panache de fumée monte. La divinité, qui est « en haut », est ainsi informée, par exemple : — « que ses enfants veulent partir à la chasse; — qu'Elle ne doit pas envoyer la pluie »; car, lorsqu'il pleut, et par suite que les herbes sont mouillées, le Pygmée demeure au campement. Il a trop froid en chasse. Les hautes herbes mouillées le font grelotter.

Le même mode d'information-imploration est usité lorsqu'un orage est fortement déchainé; la fumée monte pour informer la divinité « que ses enfants ont peur » et demander que l'orage cesse.

Les Bambuti possèdent encore quelques autres modes d'information.

Quand un Pygmée est devenu trop vieux pour accompagner les autres Bambuti à la chasse, il use, si l'on peut dire, d'un message de subterfuge, pour capturer du gibier : se dissimulant près d'un arbre dont les fruits sont recherchés par l'antilope, il se pince le nez, et imite à la perfection, en cris de gorge, une jeune antilope... La mère-antilope, inquiète, survient et est prise.

Un autre procédé d'information est employé lors de la capture d'une ruche à miel, miel dont les Pygmées sont très friands : l'inventeur casse quelques branchages visibles à l'arbre porteur de la ruche, ou suspend à l'arbre un objet qui lui appartient. Les autres Pygmées sont dès lors informés que la ruche est prise. Le Pygmée a attesté ainsi sa possession, son droit de propriété. S'il n'en était pas tenu compte, il y aurait bataille...

Il reste enfin à signaler deux modes d'information corrélatifs à la vie au campement.

Lorsque de jeunes Pygmées veulent inviter à danser des jeunes filles, ou inversement si les jeunes filles désirent inviter des jeunes gens, cette invitation-information est faite de loin, en chantant et

en dansant... Il paraît que cette information chorégraphique peut durer une demi-heure !

D'autre part, lorsque l'ancien estime avoir à dire de justes sujets de reproches, il choisit le milieu de la nuit, lorsque les Pygmées du campement sont enfin réunis et tranquilles. Il sort alors de sa case et crie aux alentours la longue semonce bien remâchée qu'il a sur le cœur...

Le P. Schebesta dût d'ailleurs parfois imposer silence au sermonneur, afin de pouvoir, après de rudes journées, dormir en paix.

Les Bambuti ne possèdent pas d'autres modes d'information. Ils ignorent les cors à signaux et le tambour-téléphone. Les tam-tams qu'ils détiennent occasionnellement servent uniquement à la danse, et leur sont prêtés par les tribus nègres voisines.

Si nous résumons les données relatives aux procédés d'information possédés par les Pygmées Bambuti, nous constatons que l'information est, chez eux, presque exclusivement orale. L'information instrumentale, très réduite, se limite à l'usage du sifflet. Divers procédés d'information à la chasse sont en corrélation étroite avec la nature environnante. Enfin, l'usage du feu magique sert de truchement auprès de la divinité. Une nouvelle fois (1) ici, on le constate, la religion et la magie sont connexes et complémentaires.

Si nous nous tournons à présent vers les modes d'information orale usités par les **Nègres** (Bantous, Soudanais, Hamites) du Congo belge, nous relevons des similitudes et des compléments, résultante normale d'une organisation sociale analogue mais plus complexe. Nous allons, en quelque sorte, traverser une frontière culturelle et accéder à l'information instrumentale.

Ce n'est pas à dire que les modes d'information orale chez les Nègres soient négligeables. Le message verbal garde toute son importance. Le chef nègre a ses messagers, ses « **pistonniers** » (indigènes pourvus de fusils à piston) pour transmettre des informations détaillées à ses sous-chefs ou à des chefs voisins, blancs ou noirs. Ces messagers sont d'une grande vélocité et d'une robustesse physique remarquable. Un trajet de 50 km. ne les effraye pas; en cas d'urgence, le voyage aller-retour est accompli en un temps record, sans épuisement apparent.

---

(1) V. J. Leyder, « Portée sociologique d'une institution indigène du Congo belge : l'épreuve du poison », dans « Revue de l'Institut de sociologie », 1935, n. 2, p. 347.

Certains chefs (p. ex. chez les Bushongo), possèdent également un **crieur public**, qui les voisine dans l'examen des grandes palabres. C'est une sorte d'huissier. Mais le mode d'information orale le plus effectif est pratiqué aux **marchés indigènes** qui, indépendamment de leur rôle économique, sont de véritables réunions périodiques d'information.

Tous les sujets d'information s'y concentrent : informations sociales (naissances, mariages et ses palabres, décès, etc.), informations politiques (nouvelles de la chefferie et des conflits d'autorité qui y surviennent souvent), informations économiques et financières (état des cultures, prix de vente, montant actuel des lots, etc.). Le marché indigène est la foire aux nouvelles. Mais son importance et sa fréquence sont fonctions de la paix publique.

Avant l'arrivée du Blanc, et d'ailleurs encore depuis, les **parties de danses** organisées entre villages voisins, sortes de foires au mariage, faisaient aussi largement office d'informations. Durant ces sauteries, qui pouvaient durer quelques jours (soit le temps nécessaire pour boire toute la bière et tout le vin préparés, ainsi que pour manger tous les vivres reçus), les conversations, animées par la boisson, la bonne chère et le plaisir, marchaient évidemment grand train. Toutes les informations locales réciproques y passaient.

Il faut encore signaler les réunions à l'occasion de **décès**, réunions qui commencent par des lamentations funèbres générales et se terminent en buvant ferme, mangeant ferme et parlant ferme; car ce serait une véritable honte que les parents du bénéficiaire des pleurs ne compensent pas largement tant de larmes et de cris. Les funérailles coûtent souvent cher chez les Noirs.

Notons encore le mode d'information en **temps de guerre** : l'information est orale. Des sentinelles, postées dans des cases bâties au sommet des arbres voisinant le village, donnent l'alerte en criant, lancent les premières flèches, tirent les premiers coups de feu.

Il y a lieu de relater en outre le mode d'information orale, en usage notamment chez les Banda de l'Ubangi, et qui consiste, pour annoncer l'ennemi et appeler aux armes, à crier en se tapotant la bouche au moyen de la main.

Le cri saccadé qui en résulte est un signal de guerre. Les hommes alors sautent sur leurs armes, tandis que les femmes et les enfants fuient en brousse. Une porte, ménagée à l'arrière des cases, sert à cette fin.

Mais il est temps d'aborder l'information instrumentale, mode important de transmission de nouvelles chez les Nègres du Congo belge.

## 2° L'information instrumentale.

Une documentation très précise existe à ce sujet. Elle est due principalement à trois chercheurs : M. **Auguste Verbeken**, commissaire de district honoraire au Congo belge, que l'on peut qualifier, avec de Calonne, de découvreur du code des sentences du langage tambouriné; le professeur **Henri Labouret**, colonial averti et ethnologue de haute valeur; enfin le Dr **Stephen Chauvet**, auteur d'un récent et remarquable ouvrage, intitulé : « La musique nègre » (1).

Nous y trouvons tous les éléments nécessaires à l'étude méthodique des procédés et des messages de l'information instrumentale dans la colonie.

L'information instrumentale comprend :

- 1) L'information par sifflet;
- 2) L'information par corne et trompe;
- 3) L'information par gong;
- 4) L'information par cymbale; et enfin
- 5) L'information par tambour-téléphone.

Ces procédés appartiennent communément, remarquons-le, à des instruments de rythme.

### 1. — L'information par sifflet.

Nous avons vu que l'information par sifflet existe chez les Pygmées, à l'exclusion de tout autre procédé instrumental. Il est donc très probable que ce mode d'information instrumental est le plus ancien. Il est également pratiqué par les Nègres.

(1) A. Verbeken, « Le tambour-téléphone chez les indigènes de l'Afrique centrale », rev. « Congo », 1<sup>re</sup> ann., nos 3-4, juin-juillet 1920; pp. 253-284; ib., id., 5<sup>e</sup> ann., t. I, n° 5 (mai 1924), pp. 721-728; H. Labouret, « Le langage tambouriné et sifflé », dans « Bulletin du Comité d'études historiques et scientifiques de l'Afrique occidentale française », janv.-mars 1923, et rev. « Congo », 4<sup>e</sup> ann., t. II, n. 4 (nov. 1923), pp. 587-592; S. Chauvet, « La musique nègre », Paris, Soc. d'édit. géogr., marit. et colon., 1929, 4°, 242 pp., nombreuses et superbes figures.

Les sifflets nègres sont faits en bois, en corne d'antilope, en os, en ivoire, et même en argile.

Ils sont surtout utilisés à la chasse et pour transmettre des signaux. Ces sifflets peuvent, en général, donner trois notes. Ils sont employés, entre autres, par les Nzakara, les Azande, les Wasongola, les Baholoholo, les Bapende, les Bayaka, les Bambala, et les Bushongo, c'est-à-dire par des peuplades habitant les régions les plus diverses, dans la colonie. Certains sifflets ont la faculté d'éloigner les sorciers, et sont alors portés au cou, en guise d'amulettes. Il en est ainsi chez les Wasongola et les Bwaka.

## 2. — L'information par corne et trompe.

Ce mode d'information est extrêmement répandu. Comme les cornes de nombreux animaux sont utilisées, il en résulte qu'il en existe de toutes tailles et de toutes formes.

Elles servent surtout au rappel des esclaves et au ralliement des chasseurs, comme pourraient le faire des sonneries de trompettes militaires européennes.

Ces cornes rendent en général deux sons et portent fort loin, surtout la corne de buffle.

Des trompes de bois, de tailles très variables, existent également. Elles sont constituées par une branche ou un petit tronc d'arbre, pourvus d'un creux naturel, ou évidés.

## 3. — L'information par gong.

Ce procédé d'information est souvent confondu avec le tambour-téléphone.

Les gongs sont des cloches de fer, dépourvues de battant intérieur. On les rencontre chez un très grand nombre de peuplades nègres. Ces gongs sont battus à l'extérieur, communément au moyen d'une tige de fer pourvue d'une boule. Ils donnent ainsi des sons différents, dont la combinaison forme des refrains musicaux qui correspondent à des sentences de la littérature orale indigène. Il y a donc un véritable **langage de gong**, comme au tambour-téléphone. Nous en expliquerons, plus loin, la technique en décrivant celle, similaire, du langage tambouriné.

Un double gong est parfois usité. Chaque cloche rend des sons différents, ce qui permet la combinaison de nombreux refrains mu-

sicaux correspondant à des sentences connues. Le double gong est notamment employé par les Nzakara.

L'usage du gong est très ancien. On en possède, en effet, qui datent du XVI<sup>e</sup> siècle (Bénin).

#### 4. — L'information par cymbale.

Ce mode d'information est signalé pour mémoire. Son existence n'est connue qu'en Haute-Guinée.

Cet instrument de batterie à la forme et les dimensions des cymbales européennes.

La percussion, assurée par un maillet, donne des signaux, employés pour informations, par le chef du village.

#### 5. — L'information par tambour-téléphone.

Nous arrivons ainsi au tambour-téléphone, le plus connu et le plus complet de tous les procédés de l'information instrumentale.

Au moyen du tambour-téléphone, les Nègres peuvent en effet communiquer, et communiquent, en fait, habituellement, des informations relatives aux sujets suivants, brièvement énumérés : alerte, rassemblement, fuite; bataille, chasse; alimentation; mort, maladie; meurtre, vol; bestiaux, argent, richesses; noms de personnes, d'animaux, de lieux; et une grande variété d'insultes.

Avant de fournir quelques exemples de ces informations, examinons ce que sont les tambours-téléphone et comment les Nègres s'en servent.

Les tambours-téléphone, souvent appelés tam-tams, sont habituellement en bois. Il y en a de grands, de moyens, et de tout petits; les uns sont fixes, les autres portatifs; mais tous se rattachent à deux types principaux : le **type cylindrique** et le **type plat**. Tous sont monoxyles, c'est-à-dire taillés dans une seule pièce de bois, souvent de bois rouge « tukula », qui est le plus sonore; d'autres sont en « solando », beau bois panaché, mais un peu moins sensible aux sons; d'autres, enfin, en bois blancs, plus faciles à travailler, mais qui donnent des tam-tams de qualité inférieure.

Ces tam-tams sont souvent placés sous une hutte (pour éviter la pluie), au centre du village, ou de préférence au bord des rivières, parce que bonnes conductrices du son.

Les grands tam-tams peuvent atteindre jusqu'à 2,20 m. de longueur (Azande). Les tam-tams portatifs et les tam-tams de forme aplatie (Mangbetu) sont beaucoup plus petits. Tous ces tam-tams sont munis d'une fente supérieure, par laquelle a été pratiqué l'évidement de l'instrument, pour constituer la caisse de résonance.

En procédant à cet évidement, l'artisan laisse volontairement des épaisseurs diverses, de façon à obtenir des sons différents en percutant les deux joues (côtés bombés) du tam-tam. La percussion est effectuée avec deux mailloches, constituées par une grosse boule de latex de caoutchouc durci, boule munie d'un manche court.

Des sons, de timbres différents, sont obtenus en tapant sur des zones, bien déterminées, de chacune des deux joues du tam-tam. En général, les sons obtenus sont au nombre de six, et c'est eux et leurs combinaisons qui permettent de constituer le langage conventionnel (rendant ainsi les services d'un langage du type Morse) que les Nègres utilisent. La portée utile du tam-tam est d'une dizaine de kilomètres, et beaucoup plus en cas de relais.

On frappe en général le matin et le soir, par temps calme et sans vent. En cas de déplacement, le chef nègre se fait accompagner d'un tam-tam portatif, qui lui permet de rester en communication directe avec son village. Les chefs ont des batteurs attitrés. Chez les Bushongo, ces batteurs, au nombre de quatre, faisaient même partie des dignitaires de l'ancienne cour du roi Kwete.

La technique de la transmission est la suivante : il n'y a pas transmission de lettres (puisque les Noirs ignorent l'alphabet), mais de syllabes. Ces syllabes sont traduites mentalement en signaux sonores spéciaux. La phrase qui doit être transmise n'est pas traduite telle quelle, en la suivant mot à mot. Elle est remplacée par une succession de sentences, de locutions qui, groupées, expriment, selon un code conventionnel, le sens de la phrase à transmettre. Ces complexes de sentences varient d'une peuplade à l'autre. L'interprétation des batteries demande naturellement une connaissance approfondie de ce que nous appelons le code des sentences, et une grande habitude du langage tambouriné.

C'est pourquoi les batteurs de tambour-téléphone sont spécialisés et passent leur office à des élèves qu'ils forment au préalable.

La transmission d'une information s'effectue en cinq temps : 1°) l'opérateur envoie un signal pour attirer l'attention; 2° il frappe le nom du destinataire, nom souvent représenté par un refrain per-

sonnel qui fait ainsi office de blason verbal; 3° il transmet le nom, soit le refrain personnel, de l'expéditeur; 4° il envoie le message; et enfin 5° donne le coup de clôture pour annoncer que la conversation est terminée. L'opérateur bat, en général, deux fois chaque partie de sa communication, puis, après transmission complète, répète toute la communication, pour être sûr d'avoir été compris.

M. Verbeken a recueilli de nombreuses communications de langage tambouriné. En voici quelques-unes, particulièrement suggestives, provenant des Bena-Kanioka du Sankuru.

**Transmission du nom du chef** (au début, nous donnons le texte indigène avec la traduction littérale, pour bien montrer ce qui est transmis) :

**Nom du chef : Mozembe.** — Plusieurs sentences le désignent. Le batteur a le choix. Voici trois de ces désignations :

1) « Kabwa mukulu a banza bute ».

Grand parmi les aînés (cf. primo inter pares).

2) « Muasa bamunene ».

Qui investit les notables (en leur donnant un titre).

3) « Kanangata mulundu ».

Qui ne peut la montagne (c'est-à-dire qui ne peut traverser la montagne sacrée des Kanioka, habitat des esprits des ancêtres. Les chefs, descendants des ancêtres, ne peuvent, sous peine de mort, traverser cette montagne. D'où la sentence, abrégée : « Qui ne peut la montagne »).

**Désignation d'un autre chef**, appelé Tshipama a Tshibanda.

Il est représenté par la sentence :

« L'aigle ne se soucie pas de la forêt ».

**Désignation d'un dignitaire**, appelé Kalula.

Il est représenté par la sentence :

« L'ancien qu'on salue les mains à terre ».

**Le chef fait appeler ses femmes.**

La sentence jouée signifie :

« Les tatouées ! qui faites tout — Répondez-moi. »

**Le chef appelle un subordonné.**

1<sup>er</sup> appel : « Réponds à ton chef, — à ton Dieu ».

2<sup>e</sup> appel (si le subordonné tarde à répondre) :

« L'hésitation n'est pas bonne ».

3<sup>e</sup> appel : « Réponds vite-vite, sinon gare à toi ! »

**Appel de guerre.**

« Les hommes — c'est pour la guerre — rassemblez-vous — que pas un ne reste (chez soi) ».

**L'ennemi est en vue :** « Attention, on se voit les uns les autres ».

**La poursuite est engagée :** « Il y en a dans la brousse (qui se cachent) — Qu'on les recherche jusqu'à ce qu'on les trouve ».

**Pour encourager les combattants :** « Les morts s'entassent » (naturellement chez l'ennemi).

**Le chef invite à boire chez lui :**

« La bière raffermite le corps — buvez, buvez — asseyez-vous — Regardez à terre (où se trouvent les calebasses) — Regardez en l'air (soulevez les calebasses et buvez) ».

**Le chef demande de la nourriture à ses femmes :**

— « Les tatouées — celles qui nous tiennent compagnie pour converser — la préparation du manger ».

Parfois certaines sentences atteignent à la poésie.

Telle cette batterie **pour éveiller le chef** (le matin) :

— « Lève-toi ! — Assieds-toi ! — Prends une étoffe : habillete-toi — et une ceinture : lie-la — La nuit est finie — Voilà l'aurore maîtresse de l'obscurité — La nuit est finie — elle s'enfuit — elle s'en va par le chemin des Bakete (ouest) — La nuit s'en va voir là où sont allés les ancêtres, chez qui elle demeure — chez les gardiens de la terre de jadis ».

De même, cette **prière pour apaiser les mânes**, car un enfant est malade :

— « De la nourriture, je t'en ai donnée, de la bière je t'en ai donnée — et l'enfant est encore souffrant — Que je suis triste ! — Toi, esprit au front plissé (par la colère) — je pleure et crie — laisse-moi mon enfant, qu'il guérisse — Je souffre... je pleure et crie ».

De même, cette sentence désignant les **roseaux** :

« Ils penchent leurs pointes, mais regardent en haut ».

Parfois les sentences ne sont pas dépourvues d'humour. Ainsi, ce batteur, annonçant la guerre, termine sa communication par cette sentence: « Ici, il ne fait certes pas bon ». On s'en doutait!

Il serait possible de citer encore d'autres sentences; mais il faut se limiter.

Les données rapportées permettent de conclure que les Nègres connaissent un véritable langage instrumental qui leur permet de communiquer des informations très diverses, à la fois loin et vite.

### 3° L'information par le cinéma.

Il nous reste à examiner des procédés d'information tout modernes, introduits récemment au Congo belge : le cinéma et la presse pour indigènes.

« Récemment » n'est pas absolument exact en ce qui concerne le cinéma. En effet, en 1917 déjà (le 2 juillet), une Ordonnance du Gouverneur général décidait qu'aucun film cinématographique ne pourrait être projeté sur l'écran, dans des locaux ouverts au public, qu'après avoir été l'objet d'une autorisation préalable délivrée par une commission dont les membres seraient nommés par le Gouverneur général ou les Vice-Gouverneurs généraux dans les provinces. Le préambule portait ce jugement très explicite : « que la projection de certains films peut présenter un caractère dangereux pour l'ordre public dans les pays où une certaine partie de la population est susceptible de subir fortement l'influence du spectacle qui lui est présenté » (« Codes du Congo belge », 1934, p. 946 et n. 1).

Plusieurs des commissions prévues ont été nommées depuis. En fonction de l'étude sociologique de l'important moyen d'information que constitue, au Congo belge, le cinéma, il est intéressant d'examiner succinctement :

1. — Comment ces commissions sont composées;
2. — Les directives de censure dont elles s'inspirent;
3. — Les films que les indigènes peuvent voir;
4. — Comment ils réagissent devant ces films.

#### 1.

La composition des commissions est uniforme. Chacune comprend trois membres : aux chefs-lieux de provinces, le Procureur du Roi, président, assisté du Commissaire de district et d'un médecin désigné par ce dernier; dans quelques chefs-lieux de districts: le Commissaire de district, président, assisté du Substitut du Procureur du Roi et d'un médecin désigné par le Commissaire de district; soit, en fait, un collège composé du chef responsable de l'ordre public et de la politique indigène, assisté du chef du service judiciaire, tuteur des indigènes, et du chef responsable de la santé publique.

## 2.

Les directives de censure dont ce collège doit s'inspirer officiellement peuvent se ramener aux suivantes : il faut en principe que les films accessibles aux Noirs présentent une valeur morale, éducative, documentaire, artistique ou récréative. Le premier point est « sine qua non ».

## 3.

Il n'y a pas de cinéma spécial pour Noirs. La salle est commune avec emplacements distincts. Quand la censure a interdit la vision du film, par les Noirs, la direction de l'établissement fait veiller, à l'entrée, à ce que les Noirs n'aient pas accès au spectacle (cf. « enfants interdits »).

De source officielle, on estime que la censure n'est pas assez stricte.

Les films projetés sont similaires à ceux produits en Europe. Durant le mois de juillet 1935, un important cinéma, parlant français, a donné, les mercredi, samedi et dimanche, à 21 heures, les spectacles suivants :

« Nuit de folie », présenté comme suit dans la partie publicitaire de « L'Avenir colonial belge » : « Ce soir passera pour la dernière fois « Nuit de folie », film très gai, avec la danseuse « la plus nue » et l'impayable Fernandel » (4 juillet) ; « Chansons de Paris », présenté comme suit par « L'Avenir colonial... » : « Chansons de Paris ». Tel est le titre..., avec Georges Thill, le fameux ténor, interprète des grands compositeurs français, accompagné à l'accordéon par l'excellent comique Armand Bernard, tour à tour chanteur de rues, sommelier de boîte de nuit, pompier de service au cirque et gaffeur sympathique » (10 juillet).

Ensuite « Paprika », avec Irène de Zilahy ; « L'Atlantide », avec Brigitte Helm et Pierre Blanchar ; « Chagrin d'Amour », avec Norma Shearer et Frédéric March ; et « Le père prématuré », avec Fernand Gravey.

A côté de ces grands films, qui constituent évidemment la vedette des représentations, il importe de signaler que chaque spectacle contient en outre « Les actualités du jour », « les toutes dernières informations mondiales parvenues par avion », dit l'annonce, ainsi que

« L'Eclair-Journal », portant en sous-titre: « Les informations mondiales ». Chaque séance comporte également un ou des films comiques ou documentaires. Ce furent les suivants durant le même mois de juillet 1935: « La Geisha », vie de la femme japonaise d'hier et d'aujourd'hui; « Petite opération », une fantaisie comique américaine; « Le Voleur volé », un dessin animé de Flip la grenouille; « Athlètes d'hier et d'aujourd'hui. Sauts et relais », un documentaire sportif sonore et parlé français; « La Vallée de l'Amblève »; « L'uniforme », un sketch américain; et « Betty dentiste », un dessin animé synchronisé.

Nous avons relevé attentivement les spectacles annoncés durant les mois de mai et juin 1935. Ils sont similaires (« Blonde Vénus », avec Marlène Dietrich, etc.) à ceux projetés pendant le mois de juillet, et par suite similaires à ceux projetés en Europe.

#### 4.

Voyons maintenant comment les Noirs réagissent devant les films.

Nous possédons à ce propos un document récent et très suggestif. Il émane d'une personnalité dirigeante fort bien placée pour savoir ce que les Noirs pensent.

« Il y a un an environ », nous écrit ce correspondant, « l'administration a organisé une séance spéciale pour Noirs, à l'occasion de la projection du film consacré aux funérailles du Roi Albert. Le programme comportait en outre un film documentaire, une actualité Pathé-Journal et un « speech » de l'administrateur territorial, qui attirait l'attention des indigènes sur le document émouvant que constituait le film relatif à la vie et au décès du regretté souverain.

» Tout se passa pour le mieux », continue mon correspondant. « Les indigènes qui voyaient pour la première fois du cinéma parlaient n'en revenaient pas de leurs étonnements. Curieux de leurs appréciations et de leurs réactions, je me suis donné la peine le lendemain de demander à un nombre assez respectable d'entre eux leurs impressions. Je pensais, connaissant le Noir de brousse et de ville depuis plusieurs années, qu'il aurait emporté un souvenir inoubliable de la vue de l'enterrement, ou peut-être du défilé des troupes, ou du moment où les cloches de Laeken sonnaient la douleur de tout un peuple. Détrompez-vous, la presque totalité des indigènes ne parlaient que du coq et du cocorico du début du Pathé-Journal ».

Reste à connaître l'opinion des indigènes en présence d'un grand film sentimental européen, tel « Chagrin d'amour », projeté à Léopoldville, au mois d'août 1935.

« Je passais dans la salle », m'écrivit mon correspondant, « et vit que le boy qui sert les balcons, pleurait. Je lui en demandai la raison. Il me répondit: « parce que madame est morte ».

« Donc, d'une part », poursuit mon correspondant, « une incompréhension totale d'un document poignant; d'autre part, ce Noir qui parvient à suivre un scénario assez compliqué et qui est ému par le jeu des artistes ».

Et il ajoute: « Dans la plupart des cas, les Noirs aiment les films sportifs, gais ou mouvementés, les stupidités des anciens films américains avec casse de toutes les chaises et assiettes, quand le bonhomme tombe à l'eau et ressort pour tomber dans l'escalier: tout cela les met en joie. D'autre part, le Noir étant très observateur remarque des détails insignifiants et leur attribue une importance exagérée. Ma conviction, très personnelle, est que 99 pour cent des films actuellement sur le marché ne peuvent être présentés aux Noirs, leur interprétation étant tout à fait différente de la nôtre. Vous me direz que des films documentaires, des paysages, etc., ne peuvent nuire et peuvent certes instruire. Malheureusement cela ne les intéresse pas et aucun Noir ne se dérangerait pour voir ce genre de films. Je pense qu'il est et sera toujours difficile pour le Blanc de se placer au point de vue du Noir et de lui fabriquer des films qui peuvent l'intéresser, l'instruire et ne nuire d'aucune façon au prestige du Blanc et à la colonisation telle que nous la concevons. La responsabilité du metteur en scène est certes beaucoup plus engagée que pour un film présenté à un public d'Européens, dont on peut escompter un jugement sain.

» D'autre part, le film est appelé par ses moyens de persuasion particulièrement efficaces sur le Noir à devenir un procédé extrêmement puissant de propagande et d'éducation. Aussi opposé que l'on puisse être à la censure des films pour les Noirs, une censure intelligente sera certes encore nécessaire pendant de longues années. »

Les communications de la semaine sociale universitaire ayant pour but de fournir, aux Semainiers, « des éléments d'information et de réflexion », et spécialement, en ce qui nous concerne, sur « les modalités de l'information chez les primitifs », nous avons pensé

ne pouvoir agir plus utilement qu'en leur soumettant la teneur de cette lettre d'une personne très expérimentée.

Nous réserverons notre opinion pour les conclusions.

#### 4° L'information par la presse pour indigènes.

Pour terminer cette communication, nous situerons, si possible brièvement, la position actuelle de l'important moyen d'information que peut constituer au Congo belge la presse pour indigènes.

Faisant abstraction des données relatives à l'enseignement et à la propagande, nous écartons du champ d'examen les journaux locaux publiés par les missions confessionnelles.

Il reste, à Elisabethville cette fois, un bel essai de journal pour indigènes: l'hebdomadaire « Ngonga ». Le directeur-propriétaire en est M. Auguste Verbeke, le découvreur du code des sentences du langage tambouriné précédemment étudié. Ce qui prouve, une fois de plus, que les esprits originaux ne s'arrêtent point.

Le premier numéro de « Ngonga » a paru le 2 juin 1934. « Journal des indigènes du Congo belge », dit la manchette, il paraît sur quatre pages de format moyen, et coûte 1 fr. le numéro.

L'en-tête représente un tambour-téléphone auprès duquel se trouve un indigène, mailloches en main. Le journal imprimé manifeste ainsi son intention de poursuivre le rôle d'informateur assumé par le tambour indigène.

Le programme de « Ngonga » est exposé clairement dans le premier numéro: « Salut à tous! », dit-il, « indigènes du Congo belge, vous surtout qui habitez les villes des Blancs, c'est pour vous que ce journal paraît. »

« Il est écrit en français et « kingwana » (1) et aussi en « kiluba » et en « kikemba ».

« Vous tous qui savez lire, vous voulez lire les journaux des Blancs, leurs livres et leurs écrits; mais même si vous pouviez les lire vous ne pourriez pas bien les comprendre, parce que ces journaux et ces livres n'ont pas été écrits pour vous, ni dans votre langage, ni dans la tournure de votre esprit.

» Et bien, « Ngonga » vous dira ce qui est écrit dans les journaux et les livres des Blancs.

---

(1) Kiswahili dialectal.

» Il publiera les lois, les expliquera et dira pourquoi l'autorité les a faites.

» Il donnera des nouvelles récentes des gens de votre pays et des pays étrangers

» Il donnera des conseils pour garder la santé, pour faciliter votre travail, enfin pour améliorer votre vie.

» Il attirera votre attention sur vos bonnes coutumes et vos bonnes croyances, ainsi que sur vos pratiques dangereuses et la nécessité de les transformer ou de les abandonner.

» Il vous amusera en racontant des fables.

» Il vous apprendra à penser pour développer votre intelligence.

» Enfin, il vous mettra en garde contre les mauvaises intentions de certaines gens.

» Votre journal vous montrera ces gens et vous fera connaître leurs mensonges; il vous défendra, vous rendra forts et dirigera vos pas dans le chemin conduisant vers le bien.

» Le journal « Ngonga » est votre ami, votre guide, votre interprète.

» Suivez ses conseils en tout. »

Nous avons examiné attentivement tous les numéros de la première année de « Ngonga » et rendons cet hommage au fondateur du journal, qu'il a réalisé beaucoup de points de ce programme si vaste et si utile. Une liste d'articles et quelques extraits permettront de s'en rendre compte: — « Le journal. Qu'est-ce qu'un journal? »; — « Fables et légendes »; — « Conseils pour conserver la santé » (toute une suite d'articles); — « Le Roi Albert »; — « La question des langues communes au Congo belge et de leur orthographe pratique »; — « Le Roi Léopold III »; — « Pour apprendre le kingwana » (toute une série de leçons de grammaire); — « Les Belges au Congo » (Pourquoi les Belges sont venus au Congo); — « Comment les Belges sont venus au Congo »; — « Pourquoi des difficultés surgissent entre Européens et indigènes »; — « Pour améliorer la vie »; — « Européens et indigènes doivent collaborer »; — « La coutume »; — « Géographie. Le monde est rond, etc. » (une série de leçons); — « Les emplois pour indigènes dans l'administration »; — « L'école »; — « La crise » (ses motifs); — « Le métier de soldat »; — « La loi sur le travail indigène »; — « Le mariage »; — « L'union fait la force » (la devise de la Belgique doit être aussi celle du Congo); — « Pour être heureux ».

Une chronique sportive paraît également chaque semaine. Elle traite notamment du foot-ball à la cité indigène d'Elisabethville et des résultats du championnat entre les équipes noires « Elisabethville, les Diables rouges, Saint-Jean, Prince Charles et Prince Léopold ».

Une rubrique s'occupe également des jugements rendus au tribunal de district.

Quant aux extraits significatifs du journal, nous n'en rapportons que deux.

Il était fort intéressant de connaître les réactions des indigènes à l'égard de « leur » journal.

Le n° 3 de « Ngonga » enregistre la première réaction. Jugez-en.  
Elisabethville, le 10 juin 1934.

Monsieur le Directeur, J'ai l'honneur de vous remercier au nom de tous mes compatriotes de votre bonne initiative qui a mis à notre disposition votre **Ngonga**... Il reste à nous-mêmes qui connaissons déjà un peu à lire et à écrire, de faire un effort pour propager et agrandir votre idée.

Par accord avec plusieurs de mes compatriotes, je vous prie de bien vouloir insérer dans votre numéro qui paraîtra samedi prochain, ce qui suit et ce dont, nous tous, vous en remercions par avance.

Je vous présente, Monsieur le Directeur, l'expression de mes sentiments respectueux. Un de vos lecteurs,

(s.) Alidor J. Beia.

Et voici son « papier », reproduit textuellement.

« Chers amis,

» Ne foulons pas à pieds le bonheur que nous avons en mains.

» C'est avec le grand bonheur que nous avons appris que M. Verbeken a devancé à nos besoins pour nous créer un service de publicité le plus assuré.

» Nous connaissons tous M. Verbeken, etc... (1)

» Il a en effet songé à notre **Ngonga** et vient d'adopter pour nous son journal que nous avons lu et relu avec plaisir les deux derniers samedis. »

---

(1) M. Verbeken est entré, le 27 septembre 1911, au service de la Colonie. Il a donc plus de vingt ans de séjour au Congo lorsqu'il entreprend « Ngonga ».

L'auteur évoque alors la mort du Roi Albert (nous sommes le 10 juin 1934) : « Là-dessus une bonne idée... dans tous les journaux apparus jusqu'à ce jour on y parle que des sentiments de nos chefs blancs à l'égard de notre Roi mais pas du tout combien et quel grand chagrin que la mort tragique de notre Roi qui nous aimait et ne cherchait que notre progrès, à produit dans les cœurs de nous tous les noirs; ce sont nos propres sentiments qui doivent être manifestés et c'est pourquoi nous avons demandé à notre tambourinaire de sonner au public ce qui suit :

« Lorsque tous les noirs d'Ebville apprirent la mort de notre Roi Albert, ils étaient tous tristes et ne s'entretenaient de rien d'autre que cela. Bien que nous sommes toujours peureux d'exprimer nos idées soit par respect ou plutôt par timidité, à nos chefs européens, ne vous figurez pas que c'en était passé dans le silence cette fois-là » (les clercs ont envoyé une lettre de condoléances au Commissaire de province; beaucoup de Noirs ont assisté à la messe de « Requiem »). « Enfin, c'est déjà un signe que nous aimions sincèrement notre feu Roi »...

« Il en est que nous ignorons aujourd'hui beaucoup de faits du tout de nos ancêtres par suite que ne connaissent pas à écrire, ils ne nous ont rien laissé. Actuellement que nos généreux blancs nous ont enseigné toutes ces choses, profitons de laisser nos traces à nos générations futures par nos écrits. N'ayons plus peur car il n'y a pas de danger et que M. Verbeke nous écrit dans son premier numéro « Ngonga est votre ami » on ne craint donc pas son ami, mais on parle et on discute. Allons! Défendons nos intérêts, M. Verbeke est là pour nous diriger à bien si nous sommes dans un faux pas.

Enfin, expliquons-nous de notre origine, ce sera une étude; instruisons-nous en posant des questions dans **Ngonga**. M. Verbeke nous les résoudra. Veuillez croire, chers amis, à mes sentiments les meilleurs ».

Le second extrait, publié le 20 octobre 1934, est intitulé :

« **La pensée d'un noir sur sa civilisation** ».

L'auteur, à nouveau Alidor J. Beia, s'exprime comme suit :

« ...Je me permets de montrer ci-dessous, mon point de vue.

« Les noirs ne désirent pas et ne demandent pas à remplacer les blancs dans des fonctions; on a déjà essayé dans plusieurs localités et cela n'a pas donné des résultats avantageux jusqu'ici.

« Ce n'est pas cela, il me semble, que le noir, en général, à l'idée.

« J'entends que le noir désire et demande la faveur d'être bien considéré dans n'importe quel service qui lui est confié, s'il le fait bien.

« Nous savons qu'il n'est pas équitable d'égaliser un noir à un blanc. Ce, pas parce que le noir ne saurait améliorer son travail, mais parce qu'il est conforme à la justice que le blanc bénéficie d'un intérêt quelconque avant le noir pour compenser les sacrifices qu'il s'impose pour venir civiliser le noir.

« Mais qu'entend-on par nous rendre plus civilisés ?

« Il n'y a qu'un moyen efficace. Les Blancs doivent se mettre en contact avec les noirs. Je ne veux pas dire se familiariser avec les noirs, car ce serait un abus. Mais il s'avère qu'un noir est un imitateur remarquable d'un blanc, et qu'il est beaucoup plus fort influencé par la pratique qu'en suivant de longues études. Ainsi, c'est en causant et en vivant plus intimement avec le noir que le blanc lui apprendra sa manière d'agir et de penser. Puis, pour exciter les autres noirs à changer leur caractère et améliorer leurs services, il s'agit que les blancs veuillent bien approcher les noirs qui montrent leur bonne volonté, en leur tenant une considération spéciale de façon à éviter le découragement qui provient de ce que les autres noirs se moquent souvent d'eux par les dires : « Vous vous donnez du mal pour rien, vous resterez toujours noirs et pas plus considérés comme nous tous ».

« Je peux vous l'assurer, qu'un noir se sent plus honoré si son patron lui tend un jour la main que s'il venait lui donner un cadeau valant plus de 500 francs, ce qui veut bien dire qu'en travaillant, le noir ne cherche seulement pas à avoir de l'argent, mais il cherche aussi un honneur qui approuve qu'on est satisfait de ses services. Seulement, devant sa situation dans les choses, un noir maintenant se décourage et enfin, il se tait, parce qu'il a appris par sa nature à savoir se résigner. » (1)

---

(1) Certains auditeurs, non-coloniaux, ont émis des doutes quant à l'authenticité de ces textes. Nous leur répondrons : 1<sup>o</sup> que M. Verbeke, qui a exercé de hautes fonctions dans la colonie, affirme l'authenticité textuelle des documents qu'il publie; et 2<sup>o</sup> qu'à cette première donnée, d'autres correspondent ailleurs, pour de mêmes indigènes bantous du Congo belge, et pour de mêmes Baluba.

Voir, à ce sujet, les remarquables textes originaux indigènes pu-

Hélas! le journal « Ngonga » dût aussi « se résigner ». Le 13 avril 1935, le n° 46 publiait l'« Avis » suivant, laconique comme un article de nécrologie :

« Pendant près d'un an « Ngonga » a fait entendre sa voix. Les circonstances actuelles le font se taire. Je ne puis plus continuer les efforts que j'ai faits jusqu'ici.

« Je remercie tous ceux qui ont bien voulu m'aider, Européens et Indigènes.

Peut-être Ngonga pourra-t-il se faire entendre de nouveau plus tard. »

Victime de la crise et d'avoir été un précurseur, « Ngonga » aura certes « plus tard » une filiation nombreuse et puissante.

### CONCLUSIONS.

Si nous résumons brièvement les données rapportées sur l'information chez les primitifs du Congo belge, nous constaterons que, partis des formes les plus élémentaires, les indigènes se trouvent, en fort peu de temps, en présence des formes les plus complexes; et que ces formes, vivant côte à côte, se compénétrèrent laborieusement en un étrange magma.

La civilisation ne procède pas par sauts.

L'indigène congolais n'est mûr ni pour le cinéma de Blanc, ni pour la presse de Blanc.

Un colonial éminent qualifiait tout récemment le cinéma, tel qu'on le donne, de « véritable danger social pour les colonies ». (1)

---

bliés par la « Revue congolaise » : **Stephano Kaoze** — 1 — « La psychologie des Bantu », 1910-1911, I, pp. 406-437; et II, pp. 55-63; 2 — « Quelques lettres », ib., 1911-1912, II, pp. 141-161.

A ces textes Bakongo, il faut joindre les textes originaux Baluba, si émouvants, publiés par **Mgr De Clercq**, professeur à l'Université de Louvain : « La peur et la honte chez les Noirs Baluba », rev. « Congo », nov. 1928, pp. 588-601; et du même : « Deux textes Luba » — 1) « Scènes de colère et de jalousie »; 2) « Les lamentations et le deuil d'une femme Luba », ib., janv. 1929, pp. 1-26.

(1) Mais pour être équitable, remarquons toutefois, a contrario, qu'un cinéma approprié peut être des plus utiles : « Dans bien des pays, au Japon, en Italie, en Angleterre, etc..., il est déjà professeur et moralisateur officiel. D'après M. Coissac et le « Cinéops », on l'emploie aux Etats-Unis dans 44.000 églises. Sur 38.000 établissements d'instruction, 6.761 seulement ne l'ont pas. Il y a dans ce pays 6.000 usines ou manufactures qui effectuent des projections à

Pour la presse de Blanc, il en va de même. Il n'y a rien de plus dangereux qu'un primaire parvenu.

L'indigène congolais qui, pour le moment et par rapport à nous, est encore à peu près un homme du moyen-âge, a grand intérêt à progresser lentement, à ne pas précipiter sa maturité.

A défaut, des troubles sociaux très graves surgiront, dont le Noir sera la première victime, — et, par contre-coup, avec lui, le Blanc.

Jean LEYDER,

Docteur en droit et en philologie,

Auxiliaire scientifique de l'Institut de sociologie Solvay.

Ancien Magistrat du Congo belge.

---

l'heure du lunch, pour l'éducation ou la moralisation de leur personnel » (Jacques Ducom, « Le cinématographe muet, sonore, parlant », Paris, Albin Michel, 1935; p. 131).

Comme les langues d'Esopo, le cinéma peut être, suivant le cas, du meilleur ou le pire.

Il est néanmoins certain que, dans son état actuel, il est particulièrement aléatoire et dangereux pour le prestige du Blanc, chez les primitifs.

Extrait du Bulletin  
de la Société Royale Belge de Géographie, N<sup>os</sup> 2-3  
1935

